

Nanterre, le jeudi 27 septembre 2018

Madame la Directrice Académique,

Nous vous avons déjà alertée largement sur la façon dont se déroulaient les opérations du mouvement l'année dernière. En cette rentrée, les conséquences des dysfonctionnements continuent à se faire ressentir très fortement pour les enseignants du département. Nous vous avons d'ailleurs écrit un courrier spécifique sur cette question et l'avons exprimé lors de l'audience que vous avez accordée à la FSU92.

Pour nos collègues, les relations avec l'administration et la façon dont ils se sentent traités sont devenues insupportables à bien des égards :

- Les collègues qui ne sont pas encore affectés n'ont aucune information. Ils reçoivent des injonctions contradictoires (rester chez eux, aller dans leur école de rattachement s'ils en ont une, aller faire des remplacements dans d'autres écoles de la circonscription...) et ne savent pas ce qu'ils doivent faire. Ils s'adressent à la direction académique qui ne leur répond pas.
- Les enseignants voient dans les écoles des collègues n'étant pas affectés d'un côté, des rompus de temps partiels encore vacants de l'autre, des contractuels qui arrivent dans les écoles, affectés avant eux. Et le tout encore une fois sans aucune explication de la part de la direction académique.
- Les collègues maîtres formateurs, qui n'ont pas encore de complément sur leur jour de décharge, ne peuvent pas commencer leur mission de maîtres formateurs. Beaucoup d'entre eux ont pris leur classe pendant leur jour de décharge pour ne pas que leurs élèves soient pénalisés par la situation. Eux non plus n'ont aucune information.
- Les collègues dont la révision d'affectation a été actée n'ont pas eu l'information par la direction académique. Ils restent en attente sans savoir que leur situation est en train d'être réétudiée. Et un jour, ils reçoivent un coup de téléphone leur donnant l'injonction de quitter leur poste et de se rendre sur leur nouvelle affectation dès le lendemain matin.

Cette liste n'est pas exhaustive. Les dysfonctionnements dont vous nous aviez fait part l'année dernière ne justifient pas que les enseignants soient traités de la sorte. Le silence engendre de la de l'anxiété et de la souffrance. Beaucoup d'enseignants témoignent de leur sensation d'être empêchés de travailler et se sentent maltraités. Nous vous alertons à nouveau, et nous lançons à nouveau un cri d'alarme : il faut absolument que l'administration trouve des solutions pour communiquer avec la profession, pour expliquer, respecter, informer les enseignants. Les réponses institutionnelles qui sont données aux enseignants, aussi bien lorsqu'ils attendent une information que lorsqu'ils font part d'une problématique liée à l'exercice de leur métier, sont indignes et inacceptables. La bienveillance doit s'appliquer de la part des enseignants envers leurs élèves, certes, mais aussi des employeurs envers les salariés.